



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

**CFA** DE L'ACADÉMIE  
DE TOULOUSE

# Le CFA de l'Académie de Toulouse

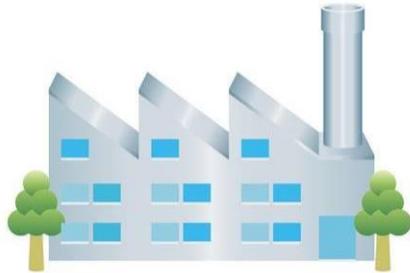
- 1 820 apprentis
- 200 formations
- 68 lycées



# Qu'est ce que l'Apprentissage ?

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe :

une formation pratique et concrète  
chez un employeur



des enseignements théoriques,  
technologiques et pratiques en CFA



**AFELNET  
PARCOURSUP**  
J'accepte les vœux en  
formation scolaire tant que  
je n'ai pas signé de  
contrat d'apprentissage.

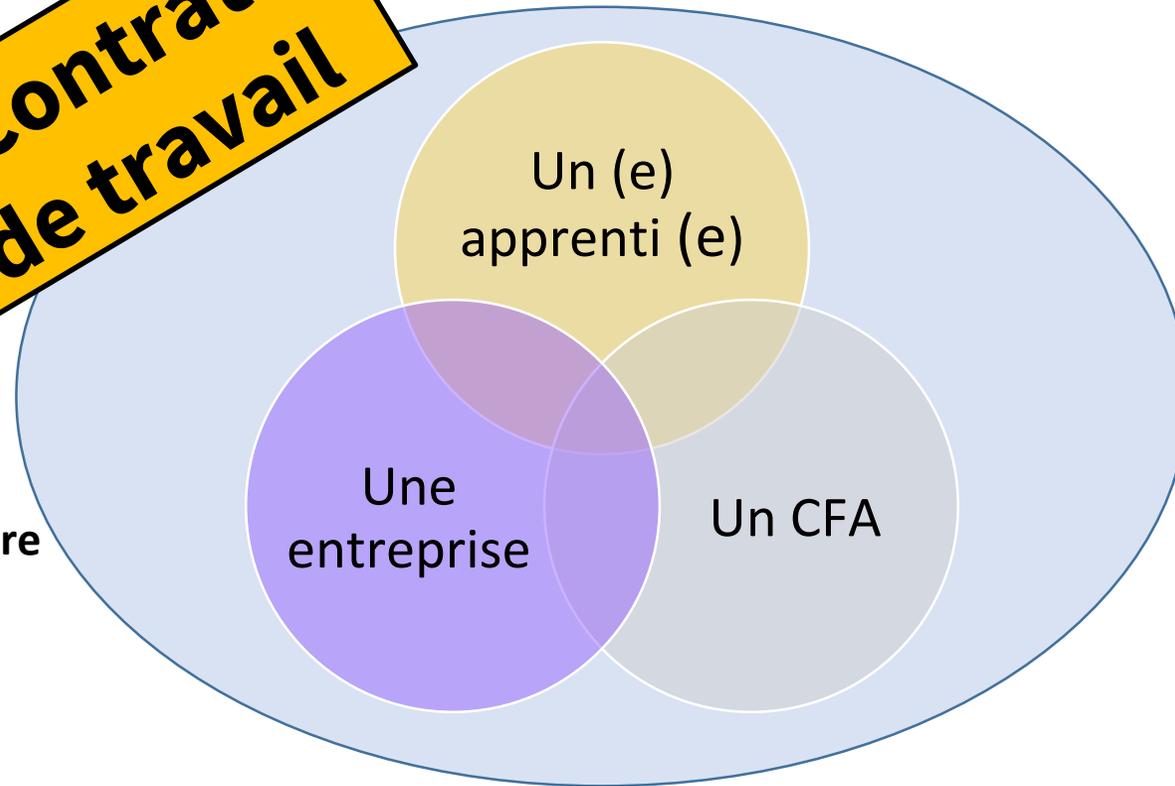
# L'apprentissage pour quoi faire ?

- L'apprentissage permet d'obtenir un diplôme de l'éducation nationale ou un titre professionnel reconnu par les entreprises, du CAP au Master.
- L'apprentissage facilite l'acquisition des compétences et permet une première expérience professionnelle rémunérée en préparant aux réalités de l'entreprise.
- Il facilite l'insertion professionnelle en fin de formation.



# Le principe de l'apprentissage

**Contrat  
de travail**



Un statut de **Salarié**  
avec ses **Droits**  
et ses **Obligations**  
vis-à-vis de l'entreprise  
et de son centre de  
formation

Une formation  
théorique et pratique  
complémentaire  
basée  
sur **l'Alternance**

Un **Accompagnement**  
dans **l'Acquisition des Savoir-Faire**  
de l'apprenti  
par le maître d'apprentissage

Une véritable **synergie**  
école /entreprise

# Le contrat d'apprentissage

Article L.6221-1 du **Code du Travail** :

*« Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti ou son représentant légal et un employeur. L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage. L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation. »*

# Le cadre du contrat

- CDD de 1 à 3 ans, ou plus si Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). CDI possible.
- Le contrat peut commencer dans les 3 mois avant ou après le début de la formation au CFA.
- Période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.
- Donne droit à 5 semaines de congés annuels.
- Fin anticipée du contrat :
  - Rupture unilatérale dans la période d'essai
  - Rupture suite à démission de l'apprenti
  - Licenciement de l'apprenti pour faute grave

# SAVOIR-ÊTRE

- Pas de retard
- Pas d'absence
- Communiquer avec les collègues de travail
- Avoir de l'autonomie et savoir travailler en équipe
- Savoir s'adapter aux diverses situations de travail
- Être dynamique et motivé

# Le contrat d'apprentissage pour qui ?

- Pour devenir apprenti, il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage et **être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.**
- Il n'y a pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

# Le salaire des apprentis

L'apprenti travaille pour l'employeur et pour cela il perçoit un salaire **correspondant à un pourcentage du Smic** déterminé en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Ancienneté /âge	16-17	18-20	21-25	26 et plus
première année	27 % (419,74 €)	43 % (668,47 €)	53 % (823,93 €)	100 % (1 554,58 €)
deuxième année	39 % (606,29 €)	51 % (792,84 €)	61 % (948,30 €)	100 % (1 554,58 €)
troisième année	55 % (855,02 €)	67 % (1041,57 €)	78 % (1 212,58 €)	100 % (1 554,58 €)



[https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/gc\\_5504/simulateur-employeur](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur)

# Les aides aux employeurs

- **8 000 euros** pour recruter un apprenti majeur la première année de formation pour les entreprises de moins de 250 salariés. Pour celles de plus de 250 salariés, elles devront avoir plus de 5 % d'alternants dans leurs effectifs en 2021.
- **5 000 euros** pour recruter un apprenti mineur la première année de formation. Les conditions sont identiques que pour l'aide à 8 000 euros.
- **Ces aides sont valables pour les structures privées. Pour les structures publiques qui dépendent d'une collectivité territoriale, le CNFPT prendra en charge 50 % du coût formation (soit environ 3 125 euros par année de formation pour le BTS SP3S).**

# Les aides aux apprentis

- Aide à la **restauration** : 3 euros par repas
- Aide à l'**hébergement** : 6 euros par nuitée
- Aide de **premier équipement pédagogique** : 500 euros maxi
- Aide au **permis de conduire** : 500 euros
- APL (aide personnalisée au logement)
- Possibilité de solliciter **Action Logement**

# Fonctionnement d'une formation

- Un calendrier des regroupements
- Un emploi du temps
- Un livret d'apprentissage à renseigner par l'apprenti tout au long de sa formation
- Un règlement intérieur

# BTS Management Opérationnel de la sécurité

- Un cœur de métiers autour des prestations de sécurité privée dans des domaines variés ( principalement surveillance humaine et surveillance électronique, mais aussi parfois sécurité rapprochée et même transport de fonds),
- L'importance de la dimension « management » et de la dimension « commerciale »,
- La nécessité d'une relation constante avec les services de sécurité et de sûreté de l'État (police et gendarmerie nationales, police municipale, Sécurité civile).

# BTS Management Opérationnel de la sécurité

## BLOC DE COMPETENCE N° 1 : PRÉPARATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE PRESTATION DE SÉCURITÉ

- Mettre en œuvre la veille réglementaire et technologique
- Préparer une prestation de sécurité
- Proposer une prestation dans le respect d'une démarche qualité, de traçabilité et de protection des données

# BTS Management Opérationnel de la sécurité

## BLOC DE COMPETENCE N° 2 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Organiser le service
- Gérer le personnel
- Gérer les relations sociales

# BTS Management Opérationnel de la sécurité

## BLOC DE COMPETENCES N° 3 : GESTION DE LA RELATION CLIENT

- Préparer l'offre commerciale
- Gérer la prestation
- Suivre et pérenniser la relation client

# BTS Management Opérationnel de la sécurité

- **BLOC DE COMPETENCES N°4 : PARTICIPATION À LA SÉCURITÉ GLOBALE**
- Prévenir les risques en relation avec les partenaires institutionnels
- Gérer les incidents, accidents, événements et crises avec les partenaires institutionnels

# BTS Management Opérationnel de la sécurité

**Aux blocs s'ajoutent:**

- **Culture générale et expression**
- **ANGLAIS**
- **Culture Economique Juridique et Managériale**

# Méthodologie de prospection

## Les outils :

- Rédiger un CV
- Rédiger une lettre de motivation
- Préparer un fichier (tableur) avec les entreprises contactées
- Se préparer à l'entretien d'embauche

# Comment trouver un employeur ?

- Solliciter les entreprises où vous avez fait un stage
- **Solliciter les CFA (pré-recrutement)**
- Contacts de vos professeurs, entreprises partenaires du lycée
- Réseau familial, voisins, amis
- Réseau associatif , activités (sport, musique...)
- Forum de l'emploi, portes ouvertes...
- Sites internet emploi/formation (MAFORPRO, Pôle Emploi...)
- Les pages jaunes...

# Pré-inscription au CFA

## Demande de nouvelle candidature



Utilisez le formulaire de connexion pour vous identifier :

- Si vous disposez d'un compte NetYParéo "apprenant"
- Si vous avez déjà postulé pour la période 2021-2022 et souhaitez accéder au suivi de votre dossier

Dans le cas contraire, utilisez le bouton "Nouvelle candidature" pour commencer la création de votre compte à l'aide du formulaire qui vous sera proposé.

Nouvelle candidature

OU

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

*Vous ne pouvez pas accéder à votre compte ?*

<https://aca31.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Cliquer « Nouvelle candidature », vous pourrez sélectionner la formation et déposer les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier.

### Liste des pièces au format numérique :

- Carte d'identité,
- Curriculum Vitae, lettre de motivation,
- Diplômes, bulletins scolaires,
- Carte de séjour ou autorisation de travail si vous êtes étranger

# Formulaire pour poursuivre

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdyxw5zi0No2ntkQMwt0pN55FWs3Xj1\\_5coBhPO3THfH99iAw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdyxw5zi0No2ntkQMwt0pN55FWs3Xj1_5coBhPO3THfH99iAw/viewform?usp=sf_link)

# Contact

Vincent ALMONACID – Directeur délégué aux formations  
professionnelles et technologiques .

Lycée Marie Louise –Dissard dite Françoise.

[vincent.almonacid@ac-toulouse.fr](mailto:vincent.almonacid@ac-toulouse.fr)

Ghislain BERNARD – Coordonnateur pédagogique au CFA Académique

[ghislain.bernard@ac-toulouse.fr](mailto:ghislain.bernard@ac-toulouse.fr)

06 30 61 02 29